

MODE DE GESTION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Les élus du SEDIF choisissent la gestion déléguée



© Syndicat des Eaux Île-de-France - SEDIF / Nicolas Fagot - Studio 9

Au terme de deux ans d'études, d'information et de formation des élus, et de débats, ce jeudi 27 mai 2021, le Comité du SEDIF s'est prononcé sur le prochain mode de gestion du service public de l'eau potable, et à une très large majorité (88 %) a adopté le principe de la concession globale.

Les deux années de travaux et de consultations pilotés et partagés en toute transparence par la Mission 2023 – mission interne chargée des études, de recherches, d'analyses et des comparaisons avec d'autres services de l'eau en France et dans le monde – ont permis aux élus franciliens de choisir le futur mode de gestion qui entrera officiellement en vigueur au 1^{er} janvier 2024, pour 12 ans. **La délégation de service public (concession) a été approuvée par près de 90 % des élus et le service global par 65 % des suffrages.**

Garant de la procédure suivie, le Président du SEDIF, André Santini a relevé que la feuille de route qu'il avait assignée dès le départ, avait été pleinement respectée: toutes les options ont été étudiées et mises sur la table, et les élus ont décidé en pleine connaissance de cause, démocratiquement et souverainement.

Selon des modalités et des clauses contractuelles novatrices et renouvelées, une nouvelle concession permettra au SEDIF de poursuivre la consolidation de son rôle d'Autorité organisatrice du service public de l'eau. Une orientation stratégique saluée par les élus. En effet, la gouvernance du futur mode de gestion constitue un élément déterminant dans la transparence et le pilotage du service public, et devra s'accompagner d'un contrôle encore renforcé de l'opérateur privé au bénéfice des usagers desservis. →



→ UN MODE DE GESTION AU SERVICE D'UN PROJET AMBITIEUX AXÉ SUR LE SERVICE À L'USAGER

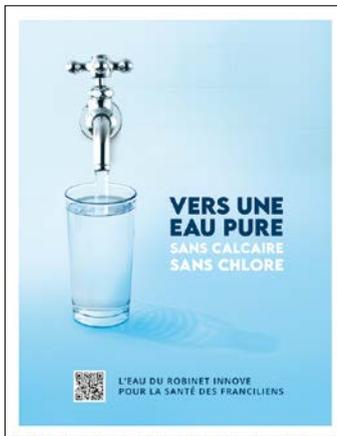
Ce mode de gestion accompagnera le XVI^e plan d'investissement, à la fois visionnaire et ambitieux, pour le service public de l'eau sur les 10 prochaines années (2022-2031) en :

- plaçant l'utilisateur au cœur du service,
- améliorant la gestion du réseau,
- répondant aux défis du changement climatique et de la protection de l'environnement,
- sécurisant toujours plus le service avec le renforcement des systèmes d'information.

Sur la qualité de l'eau, le SEDIF souhaite aller encore plus loin, **avec un projet pionnier en France: « Vers une eau pure, sans calcaire et sans chlore »**, et toujours sans déchets plastiques, répondant aux exigences des usagers.

La mise en œuvre de l'Osmose Inverse Basse Pression (OIBP), dont l'exploitation sera lancée en 2023-2024 sur l'usine à puits d'Arvigny (Savigny-le-Temple, Seine-et-Marne), sera déployée ensuite sur les 3 usines principales du

SEDIF. Si cette technique de filtration extrêmement fine est innovante pour les eaux de surface, elle est déjà mise en œuvre dans le monde pour des eaux souterraines, notamment pour l'eau du Rhin aux Pays-Bas, et pour la désalinisation. **Ce projet est porteur d'économies pour les usagers, et bénéfique pour l'environnement en favorisant une moindre consommation d'énergie et de détergents.**

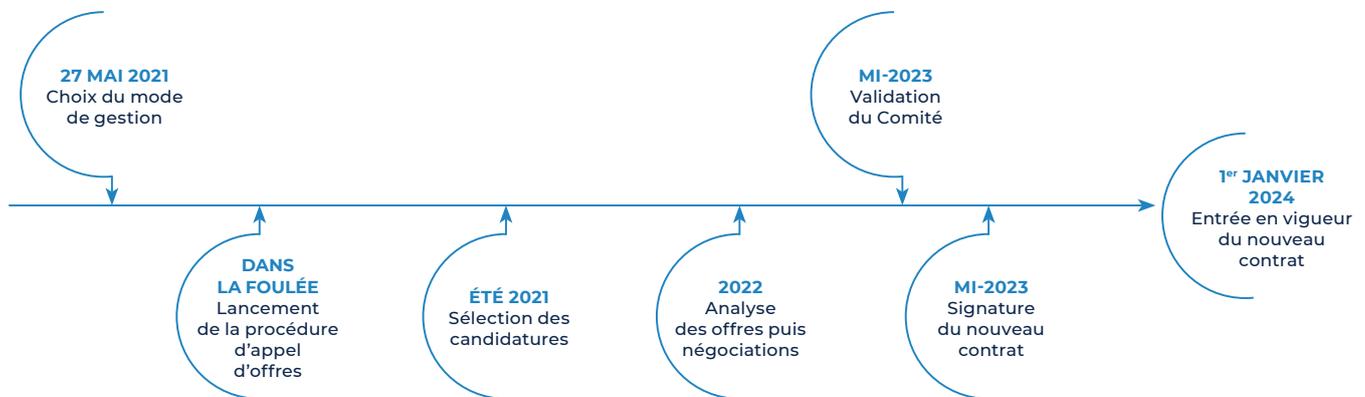


« La concession est l'outil juridique actuellement le plus efficace pour répondre à nos quatre grands objectifs et aux enjeux pour la prochaine décennie : garantir pour les usagers l'approvisionnement en eau d'excellente qualité, au meilleur prix, innover avec le déploiement de l'OIBP, relever le défi numérique, et respecter les principes de mutualisation et de solidarité qui animent le Syndicat depuis sa création », se félicite André Santini, président du SEDIF. |



© Syndicat des Eaux Île-de-France - SEDIF / Nicolas Fagot - Studio 9

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?



QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France assure la desserte en eau potable de plus de 4 millions de Franciliens, ce qui en fait **le plus grand service public d'eau potable en France** et l'un des tout premiers en Europe. Ses trois usines principales, situées sur la Seine, la Marne et l'Oise, produisent chaque jour plus de 750 000 mètres cubes d'eau potable d'excellente qualité, et figurent parmi les plus performantes du monde. Son réseau de distribution couvre plus de 8700 kilomètres, soit la distance Paris-Mexico. Le SEDIF est présidé par André Santini, ancien ministre, vice-président de la Métropole du Grand Paris et maire d'Issy-les-Moulineaux.

www.sedif.com



Photos en HD du Comité accessibles sur ce [lien](#)

CONTACT PRESSE

Guillaume de STORDEUR
01 53 45 42 13
g.destordeur@sedif.com



@SyndicatEauxIDF